

TRAVAUX DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

POUR UNE VALORISATION DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DANS LES DOSSIERS DE CANDIDATURE OU DE PROMOTION

Gérard AMY, Anne-Marie FONTAINE, Christine JEOFFRION¹

Comment mieux valoriser les activités pédagogiques dans le déroulement des carrières des enseignants-chercheurs ? Cette question est récurrente depuis plusieurs années dans les assemblées générales de l'AEPU, notamment lors des comptes rendus du CNU, où les critères d'évaluation semblent toujours valoriser davantage chez les candidats les qualités du chercheur par rapport à celles de l'enseignant. Il est vrai que si l'on peut évaluer la réalisation d'un projet scientifique (par les opérations de recherche réalisées, par les publications, etc.), il est plus difficile d'évaluer des activités pédagogiques, qui sont rarement présentées dans le cadre d'un "projet" pédagogique. On s'en tient le plus souvent à une description quantitative du service d'enseignement et à un libellé sommaire du contenu, même s'il est souligné, notamment par les membres du CNU, une progression quant à la qualité formelle des dossiers.

Mandatée pour réfléchir à ces questions, la Commission pédagogique a préparé, puis mis ce thème à l'affiche des 5^{èmes} *Journées Pédagogiques* de l'AEPU qui se sont tenues à Aix en mars 1998 (Cf. Numéro spécial des *Nouvelles de l'AEPU*, "Valorisation et évaluation des activités pédagogiques des enseignants-chercheurs", 1998).

La Commission pédagogique a repris le dossier et a fait de nouvelles propositions lors de l'Assemblée générale du 9 décembre 2000 avec, pour principal but, d'aider à la valorisation des activités pédagogiques par les candidats, et à leur prise en compte dans les dossiers par les évaluateurs. Au-delà de la description factuelle des horaires et intitulés des enseignements, il semble souhaitable d'inciter les candidats à faire état de ce qui, dans leur activité pédagogique, peut témoigner de leur souci de "qualité" et de leur motivation pour le métier d'enseignant. Cela peut se faire en détaillant davantage le contenu des cours, les méthodes utilisées, les innovations, les réflexions personnelles et le partage des expériences pédagogiques (concertations locales, colloques, publications pédagogiques, etc.).

Quant aux échéances qui entraînent un examen de l'activité pédagogique des enseignants-chercheurs, on peut remarquer qu'elles sont très peu nombreuses au cours de leur carrière (recrutement, changements de grade ou de corps). Cela intervient donc entre deux et quatre fois au long du parcours professionnel d'enseignant, alors que les activités scientifiques sont non seulement examinées aux mêmes échéances, mais font aussi l'objet de bilans réguliers (tous les quatre ans) dans le cadre des rapports d'activités des équipes de recherche. Comme l'échéance des changements de grade a disparu, au moins en ce qui concerne le passage de la seconde à la première classe pour les MCF, cela réduit l'examen des activités pédagogiques aux seuls moments du recrutement

¹ Pour tout complément d'information, contacter Christine Jeoffrion, présidente de la commission pédagogique de l'AEPU (christine.jeoffrion@univ-nantes.fr)

comme Maître de Conférences ou comme Professeur. Autant il est normal que l'examen des compétences pédagogiques soit exigeant et approfondi pour un futur Professeur, qui les exerce depuis longtemps dans la plupart des cas, autant cet examen doit être relativisé pour un candidat au poste de Maître de conférences qui n'a qu'une expérience limitée, souvent tributaire des besoins locaux du département. C'est pourquoi la Commission Pédagogique de l'AEPU propose de valoriser sur ce point une échéance qui est généralement traitée très rapidement par les commissions de spécialistes : la titularisation des Maîtres de Conférences. Après un ou deux ans d'exercice pédagogique à temps plein, le moment semble bien choisi pour faire un bilan de l'expérience acquise sur le terrain.

Voici donc les « Propositions » que nous avons soumises à l'AG du 9 décembre 2000 et qui ont alors été acceptées. Ces « propositions » ont pour objectif d'aider le candidat dans la présentation de ses activités pédagogiques, en l'incitant à fournir des informations détaillées et objectives sur ses enseignements et ainsi de rendre compte de son investissement pédagogique. Attention cependant à ne pas créer pour les candidats de nouvelles exigences ! Il y a là une dérive possible des travaux de la Commission pédagogique. C'est pourquoi, il est bon de rappeler l'esprit dans lequel nous avons travaillé : mettre au point des outils utiles à tous les collègues, à ceux qui ont accepté de siéger dans les instances d'évaluation, comme à ceux qui se soumettent au jugement pour le recrutement et les promotions.

A noter que ces propositions ont été largement diffusées depuis lors. Elles ont notamment été adressées au président du CNU et à chacun des membres du CNU ainsi qu'à tous les Présidents des commissions de spécialité des universités (16ème section).

COMMISSION PEDAGOGIQUE DE L'AEPU

PROPOSITIONS POUR LA PRESENTATION DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DANS LES DOSSIERS DE CANDIDATURE OU DE PROMOTION

La présentation de l'activité pédagogique des candidats au recrutement, à la titularisation ou aux promotions de carrière comporte généralement la description factuelle de l'expérience pédagogique (type d'enseignement, niveau, volume horaire, éventuellement plans de cours, etc.). Cette description factuelle renseigne peu sur l'investissement pédagogique du candidat, sur l'intérêt qu'il porte à sa mission d'**enseignant-chercheur**. Par ailleurs, pour les candidats au recrutement, cette description factuelle est parfois limitée ou contrainte par les besoins de l'UFR d'accueil et ne reflète pas toutes leurs compétences .

La présentation des activités d'enseignement pourrait prendre la forme d'un "**Curriculum Pédagogique**", comportant trois rubriques distinctes permettant d'accroître la visibilité des activités d'enseignement dans leur diversité :

- L'expérience pédagogique
- L'initiative pédagogique
- La réflexion pédagogique

1) L'expérience pédagogique :

Les éléments présentés dans cette rubrique visent à éclairer les différents aspects de l'expérience pédagogique. Les précisions seront d'autant plus grandes que les enseignements sont effectués en dehors du cadre bien connu des UFR (étranger, écoles supérieures, formation continue, IUT, IUFM, etc.).

Lorsque le dossier concerne la progression de la carrière, il est recommandé de faire apparaître **la diversité des fonctions enseignantes** définies dans l'article 55 de la loi de 1984 sur l'enseignement (transmission des connaissances en formation initiale et continue ; encadrement, suivi, conseil et orientation des étudiants ; coordination des équipes pédagogiques; relations avec les milieux professionnels ou avec les établissements de recherche français ou étrangers ; formation des maîtres et éducation permanente) et la **diversité de contenus et de cycles** d'enseignement.

On pourrait y ajouter des activités plus actuelles pratiquées déjà par certains (soutien et remise à niveau, coordination et suivi des stages, techniques de recherche de stages et d'emplois, insertion professionnelle, préparation aux métiers, enquêtes sur le devenir des étudiants).

2) L'initiative pédagogique :

Cette rubrique concerne plus particulièrement les différentes modalités de l'investissement pédagogique. Le candidat peut valoriser ici ses contributions personnelles à la mise en place de situations pédagogiques nouvelles, de supports pédagogiques, ses publications à visée pédagogique (manuels, etc.), et/ou sa participation à la création d'enseignements, voire de diplômes nouveaux.

3) La réflexion pédagogique :

Le candidat fait état ici de sa participation à des réflexions pédagogiques locales ou élargies (colloques, associations locales, nationales, voire internationales), de ses réflexions personnelles sur sa propre pratique, voire sur l'enseignement universitaire en général.

Le candidat pourra trouver dans le document proposé ci-dessous des rubriques susceptibles d'aider à une présentation plus explicite du dossier. Celui-ci n'a valeur que de guide. Il appartient à chacun de déterminer les modes de présentation qui

lui paraissent les plus pertinents. Cependant la précision dans la présentation des diverses rubriques permettra d'apprécier l'investissement dans l'activité décrite.

Une sélection judicieuse de documents attestant des activités sera jointe en annexe du dossier.

CURRICULUM PEDAGOGIQUE

RECRUTEMENT D'UN MAITRE DE CONFERENCES

1. EXPERIENCE PEDAGOGIQUE

Les éléments présentés dans cette rubrique visent à éclairer les différents aspects de l'expérience pédagogique. Les activités d'enseignement et d'évaluation seront décrites à partir des contenus, des objectifs de formation et des méthodes de travail.

1.1. Formation pédagogique

Description des stages et journées organisées pour les moniteurs dans les CIES

Autres formations à l'enseignement

1.2. Transmission des connaissances en formation initiale et continue

1.2.1. Description et nature des enseignements

Pour chaque enseignement, préciser :

Cadre universitaire, ou autre (à préciser)

Spécialité enseignée, cycle et niveau d'études, nombre d'étudiants concernés (effectif par groupe), type d'enseignement (CM, TD, TP, TER, conférences, tutorat sur les méthodes, atelier de soutien, etc.), nombre d'heures.

Objectifs, modalités pédagogiques, mode de validation, références bibliographiques, descriptif des séances

1.2.2. Participation au contrôle des connaissances

Elaboration de nouvelles modalités d'évaluation,
Participation à des oraux, jurys, etc.

1.3. Encadrement, suivi, conseil et orientation des étudiants

1.3.1. Encadrement de recherches

Encadrement de TER, de maîtrise, etc.

(Nombre et intitulés des travaux soutenus, thèmes d'étude, méthodologies, etc.)

1.3.2. Coordination et suivi de stages

1.3.3. Participation à l'accueil et à l'orientation des étudiants

Modalités de participation (séances d'accueil, permanences, entretiens, réception des étudiants, etc....)

Soutien et remise à niveau (Tutorat, etc.)
Participation à des forums, etc.

1.4. Relations avec les milieux professionnels français ou/et étrangers

1.4.1. Contacts, organisation de visites, de rencontres, préparation aux métiers

1.4.2. Enquêtes sur le devenir professionnel des étudiants

2. INITIATIVE PEDAGOGIQUE

Cette rubrique concerne plus particulièrement les différentes modalités de l'investissement pédagogique. Ainsi, le candidat peut faire apparaître ses contributions à la mise en place de situations pédagogiques nouvelles, à la réalisation de supports d'enseignement, voire à la création d'enseignements et/ou de diplômes.

2.1. Créations et innovations pédagogiques dans un enseignement

2.1.1. Conception et/ou modification de situations pédagogiques

Expériences de TD-TP, logiciels, supports vidéo, nouveaux matériels, etc.

2.1.2. Réalisation de documents et supports pédagogiques

Polycopiés, fiches de TD-TP, documents internes pour l'équipe pédagogique, bibliographie commentée, etc.

2.2. Créations d'enseignements nouveaux

Description de ces enseignements

2.3. Rédaction de chapitres ou de manuels universitaires

3. REFLEXION PEDAGOGIQUE

Cette rubrique permet au candidat de développer des réflexions, propositions ou perspectives, en rapport avec son expérience pédagogique et ses initiatives pédagogiques.

3.1. Participation ou organisation de réunions pédagogiques autour d'un enseignement

Au niveau du département, de l'UFR, voire sur le plan national.

3.2. Réflexions autour de la pratique pédagogique à l'université

Sur l'évolution personnelle des pratiques

Sur le système pédagogique universitaire (organisation, fonctionnement)

Sur l'évaluation des connaissances

Sur l'analyse de situations ou d'objectifs pédagogiques spécifiques

(encadrer un TER, former aux méthodologies universitaires par exemple)

Sur l'articulation formation-insertion professionnelle

Propositions ou perspectives.

3.3. Participation à des colloques pédagogiques

3.4. Implication dans des associations axées notamment sur la pédagogie

Participation à des commissions
Rédaction de documents de synthèses

<p style="text-align: center;">CURRICULUM PEDAGOGIQUE PROGRESSION DANS LA CARRIERE UNIVERSITAIRE (Titularisation Maître de Conférences, recrutement d'un Professeur, etc.)</p>

<h4>1. EXPERIENCE PEDAGOGIQUE</h4>

Les éléments présentés dans cette rubrique visent à éclairer les différents aspects de l'expérience pédagogique. Les activités d'enseignement et d'évaluation seront décrites à partir des contenus, des objectifs de formation et des méthodes de travail.

1.1. Récapitulatif global du parcours professionnel

Changement de statut, d'université, de spécialité, etc.

1.2. Transmission des connaissances en formation initiale et continue

1.2.1. Description et nature des enseignements (limitée aux 3 ou 4 dernières années)

Pour chaque enseignement, préciser :

Cadre universitaire, ou autre (à préciser)

Spécialité enseignée, cycle et niveau d'études, nombre d'étudiants concernés (effectif par groupe), type d'enseignement (CM, TD, TP, TER, conférences, tutorat sur les méthodes, atelier de soutien, etc.), nombre d'heures.

Objectifs et modalités pédagogiques, mode de validation, références bibliographiques, descriptif des séances...

1.2.2. Participation au contrôle des connaissances

Elaboration de nouvelles modalités d'évaluation,

Participation à des oraux, à des jurys universitaires (mémoires de maîtrise, de DEA, de thèse, DESS, etc.) ou autres (Ecoles d'éducateurs, etc.)

1.3. Encadrement, suivi, conseil et orientation des étudiants

1.3.1. Direction de recherches

Encadrement de TER, de maîtrise, de DEA, de DESS, de thèses (Nombre et intitulés des travaux soutenus, thèmes d'étude, méthodologies)

1.3.2. Coordination et suivi de stages

1.3.3. Participation à l'accueil et à l'orientation des étudiants

Modalités de participation (séances d'accueil, permanences, entretiens, réception des étudiants, etc...)
Soutien et remise à niveau (Tutorat, etc.)
Participation à des forums, etc.

1.4. Responsabilités pédagogiques

1.4.1 Coordination d'équipes pédagogiques

1.4.2 Responsabilité d'année

1.4.3 Responsabilité de filière

1.4.4 Responsabilité de stages

1.5. Relations avec les milieux professionnels français ou/et étrangers

1.5.1. Contacts, organisation de visites, de rencontres, préparation à l'insertion

professionnelle, aux métiers, etc.

1.5.2. Enquêtes sur le devenir professionnel des étudiants

1.6. Coopérations inter-universitaires en France et/ou à l'étranger

1.6.1. Missions d'enseignement

1.6.2. Liens avec des établissements d'enseignement et de recherche

1.6.3. Accueil d'étudiants étrangers (ERASMUS, etc.)

2. INITIATIVE PEDAGOGIQUE

Cette rubrique concerne plus particulièrement les différentes modalités de l'investissement pédagogique. Ainsi, le candidat peut faire apparaître ses contributions à la mise en place de situations pédagogiques nouvelles, à la réalisation de supports d'enseignement, voire à la création d'enseignements et/ou de diplômes.

2.1. Créations et innovations pédagogiques dans un enseignement

2.1.1. Conception et/ou modification de situations pédagogiques

Expériences de TD-TP, logiciels, supports vidéo, nouveaux matériels...

2.1.2. Réalisation de documents et supports pédagogiques

Polycopiés, fiches de TD-TP, documents internes pour l'équipe pédagogique, bibliographie commentée, etc.

2.2. Créations d'enseignements nouveaux

Description de ces enseignements

2.3. Créations de diplômes nouveaux

Description de ces diplômes

2.4. Rédaction de chapitres ou de manuels universitaires

3. REFLEXION PEDAGOGIQUE

Cette rubrique permet au candidat de développer des réflexions, propositions ou perspectives, en rapport avec son expérience pédagogique et ses initiatives pédagogiques.

3.1. Participation ou organisation de réunions pédagogiques autour d'un enseignement

Au niveau du département, de l'UFR, voire sur le plan national.

3.2. Réflexions autour de la pratique pédagogique à l'université

Sur l'évolution personnelle des pratiques

Sur le système pédagogique universitaire (organisation, fonctionnement)

Sur l'évaluation des connaissances

Sur l'analyse de situations ou d'objectifs pédagogiques spécifiques

(encadrer un TER, former aux méthodologies universitaires par exemple)

Sur l'articulation formation-insertion professionnelle

Propositions ou perspectives.

3.3. Participation à des colloques pédagogiques

3.4. Implication dans des associations axées notamment sur la pédagogie

Participation à des commissions

Rédaction de documents de synthèses

Rédaction d'articles publiés dans les revues des associations